



Autorisation de publication de photos ou vidéos Droit à l'image

Afin d'illustrer le scoutisme, nous utilisons les photos que nous possédons ou qui nous sont envoyées, principalement par des animateurs. Du fait de sa participation aux activités et aux animations, chaque membre est susceptible d'être photographié ou parfois filmé en vue d'une publication ou diffusion sur les supports de communication de son unité ou de la fédération, ou dans la presse. La fédération veille à ce que ces images soient appropriées et respectueuses de l'image de chacun.

Chaque membre peut demander l'arrêt de l'utilisation ou la retouche d'une photo ou vidéo sur laquelle il figure.

Je soussigné(e) [prénom + nom]
parent ou responsable de [prénom(s) + nom(s) du/des enfant(s)]
.....

accepte par la présente que les photos ou vidéos sur lesquelles il(s)/elle(s) figure(nt)
soient utilisées par [nom de la section et de l'unité]
.....dans le cadre scout.

J'accepte également que des photos ou vidéos soient prises et utilisées par la presse
dans le cadre d'un reportage sur les activités scout, toujours en présence et sous la
surveillance des animateurs.

Date et lieu

Signature + mention « Lu et approuvé »

